



PLAN
CLIMAT
AIR • ÉNERGIE



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Tout public



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Coalition sobriété climat de
la COP du Conseil Régional
Centre Val de Loire

Collectivités

Associations (Couleurs
sauvages, Arboréscence,
Zéro Déchet Touraine, etc.)

Entreprises

ACTION 37

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS À LA SOURCE

PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réduire le tonnage des déchets de 140 000 tonnes à 80 000 tonnes par an
- Éviter la pollution des sols par l'enfouissement des déchets
- Miser sur la sobriété plutôt que la « sur »-consommation

DESRIPTIF DE L'ACTION

- Sensibiliser à une consommation raisonnée et raisonnable basée sur les besoins et sensibiliser au zéro déchet
- Multiplier les actions exemplaires
- Informer sur le cycle de vie des déchets
- Décliner les objectifs opérationnels

Cette action sera développée dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.



CALENDRIER

- 2024 : élaboration de la stratégie
- 2025-2030 : mise en œuvre



BUDGET





ACTION 37

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS À LA SOURCE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Déployer une stratégie de sobriété territoriale sur l'énergie, les matières et les ressources naturelles
- Maîtriser le contenu carbone des produits importés
- Déployer l'économie circulaire
- Développer l'agriculture locale et urbaine
- Relocaliser une partie de la production de biens et services sur le territoire
- Réduire l'empreinte numérique du territoire

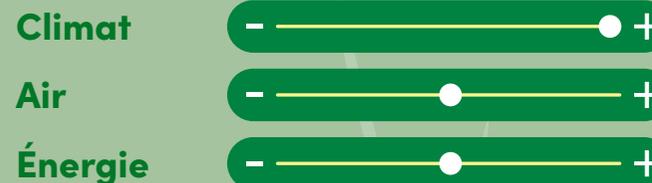
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat • Air • Énergie sur le territoire



INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : nombre de tonnes de déchets collectés par an
- Évaluation : réduction de l'empreinte carbone du territoire

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE À 5 TONNES ÉQUIVALENT CO₂ PAR AN ET PAR HABITANT EN 2030

AXE 1.5.